

Villeurbanne, le 24 avril 2025

La FRTAP Auvergne-Rhône-Alpes publie deux nouveaux guides à destination des collectivités locales, pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'aménagements publics

Parce qu'il n'est pas toujours évident de s'y retrouver parmi toutes les aides et subventions mobilisables pour financer les investissements en matière d'aménagements, la Fédération régionale des Travaux Publics Auvergne-Rhône-Alpes accompagne, à son niveau, les collectivités locales.

Elle publie ainsi la réédition de son **guide des aides pour la réalisation de travaux**, avec les mises à jour 2025. Réalisé avec le soutien de la Préfecture de région, ce guide est décliné en deux versions territoriales (Auvergne et Rhône-Alpes) et diffusé à toutes les mairies et EPCI (communautés de communes et d'agglomération, métropoles, syndicats d'eau, etc.), soit près de 4 700 exemplaires.



Un outil pratique et pragmatique

Depuis plus de 10 ans, l'utilité de cet outil est régulièrement réaffirmée par les élus et les entreprises du secteur. Département par département, il propose l'inventaire des aides mobilisables pour financer des travaux d'aménagements et d'entretien des infrastructures publiques : aménagements urbains et ruraux, assainissement, eau potable, génie écologique, réseaux/énergie, voirie/mobilité, etc.

Il répertorie ainsi les principales modalités d'attribution et taux de chaque subvention et programme d'accompagnement des « financeurs » tels que l'Etat, le Conseil régional, les Conseils départementaux, les Agences de l'eau, etc. Pour chacun d'entre eux, les contacts et coordonnées sont précisés et nous tenons à remercier tous les services de ces organismes, qui ont contribué à la mise à jour des informations du guide.

Également en version numérique

Pour répondre encore davantage aux usages des élus, cette nouvelle édition s'enrichit d'une version numérique, développée en partenariat avec la CERC Auvergne-Rhône-Alpes et accessible sur www.aides-tpaura.fr.

Le moteur de recherche permet des résultats plus ciblés, selon la situation (géographique, nombre d'habitants, etc.) de la collectivité qui effectue ses recherches.



Pour Fabienne Buccio, Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes : « *La lisibilité des aides, que ce soit celles de l'État ou celles des collectivités territoriales, est cruciale pour assurer une gestion efficace des ressources publiques et favoriser le développement local. Pour cela, il est essentiel d'agir sur la communication, la simplification des procédures et l'accompagnement des acteurs locaux. Je souhaite souligner la démarche réitérée par la FRTP, concernant l'élaboration de ce guide, qui s'inscrit pleinement dans ces objectifs.* »

Pour René Coiro, Président de la FRTP Auvergne-Rhône-Alpes : « *Les élus sont confrontés à de nombreux défis en matière d'aménagement du territoire, en conciliant entretien de leur patrimoine, adaptation au changement climatique, maintien de la sécurité des biens et des personnes et développement des services publics liés à la mobilité, l'accès à l'eau, à l'énergie, etc. Par le biais de ce guide, la Profession des Travaux Publics entend les accompagner de façon pragmatique dans l'élaboration de leurs projets.* »

À propos de la Fédération régionale des Travaux Publics Auvergne-Rhône-Alpes

La FRTP AuRA, syndicat professionnel, représente 1 632 entreprises sur les 12 départements, spécialisées dans les travaux routiers, le terrassement, les travaux d'installation de réseaux électriques et de réseaux de canalisations, le génie civil et qui emploient 41 700 salariés.

Pour en savoir plus et suivre notre actualité : www.frtpaura.fr - [@frtp-aura](https://twitter.com/frtp-aura)